

Le 17 novembre 1813 à Saint-Amand (Deux-Sèvres)

Le département de la Vendée Vousse de René
Viaux Joridien decédé en cette commune
le 19th aoust mil huit cent deux
desquels nous ont requis de proceder a la
celebration du mariage projeté entre eux et
dont la publication ont été faite devant
la principale porte de notre maison
commune savoir la première le sept et novembre
mil huit cent treize et la seconde le 6
quatorze novembre suivant sur les dix
heures du matin aucune opposition audit
mariage ne nous ayant été signifiée, faisant
droit a leur requisiion apres avoir donné

lecture de toute les pièces Cy dessus
mentionnées et du Chapitre six intitulé
Desordres & Nuptes intitulé du mariage
Avoir demandé au futur époux et à la
future épouse s'il vouloit se prendre pour
Mari et pour femme l'un de l'autre ayant
répondu séparément et affirmativement
Déclarer au nom de l'un d'eux que René
Coutaud et Marie Cilleau sont unis. 153

pour le mariage de quoi avoir. Després acte en
présence de Jacques Courmège de l'ordre des quatre
Cens journaliers en cette commune ami de
deux, A Marie Simonneau âgée de vingt trois
Ans domestique et domiciliée en cette commune
ami de deux; Mathurin Dervard âgé de
cinquante six ans Cultivateur en cette commune
et Mathurin Dervard aussi cultivateur en
cette commune âgé de vingt cinq ans, lesquels
Cy dessus qu'il leur en a été aussi donné
lecture ont déclaré ne savoir ainsi que
les parties contractantes qui ont
déclaré ne savoir signer Mathurin
Dervard a signé au registre avec
nous.